



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche



# Flash info SDJES 50 SPÉCIAL JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP)

SDJES 50 de la DSDEN de la Manche



## ÉDITO DE L'IA - DASEN

### 1. VIVRE LA FÊTE OLYMPIQUE ..... 5

- Animation territoriale JOP : l'accompagnement du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la DSDEN 50 sur la mise en place de temps forts ..... 6
- Soutien financier de l'Etat : l'animation territoriale JOP.....7
- « Plan Mercredi » et promotion des activités physiques et sportives dans la perspective des JOP et de la « Grande cause nationale ».....8
- Les défis autour des jeux olympiques et paralympiques dans le cadre du « Plan Mercredi » .....10
- L'été olympique 2024 au cœur des dispositifs « colos apprenantes » et « quartiers d'été ».....11

### 2. VIVRE LES JEUX OLYMPIQUES ET PARTICIPER ..... 12

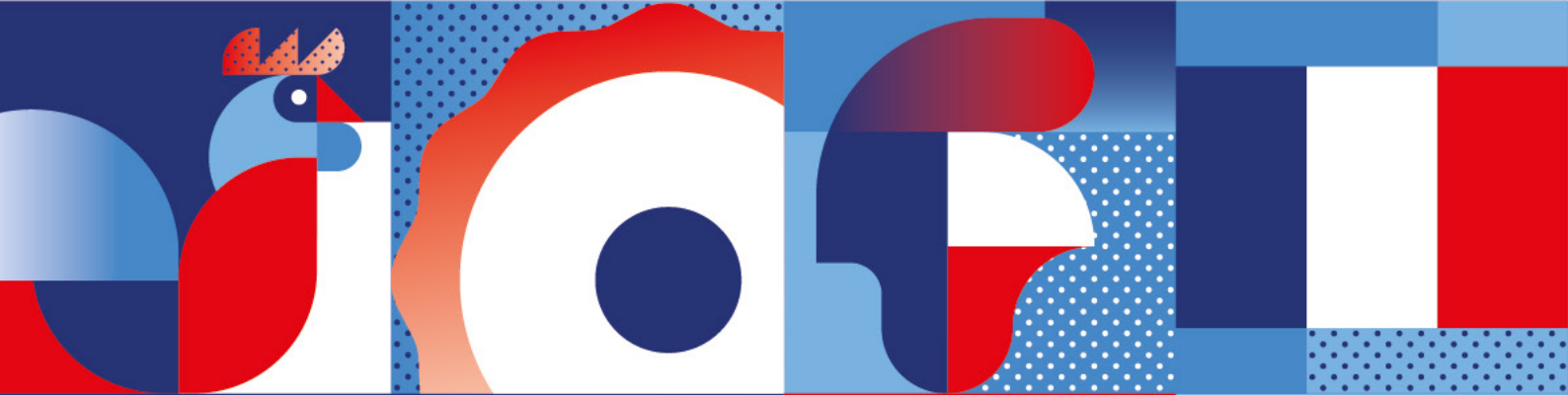
- La billetterie populaire de l'Etat : identification des cibles ..... 13
- « Ma Classe au Jeu » : état des lieux des établissements scolaires mobilisés ..... 13
- Distribution nationale d'une pièce de collection de 2 euros à destination des élèves .....13

### 3. VIVRE LES VALEURS DE L'OLYMPISME ..... 14

- Les collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024» .....15
- Le relais de la Flamme et la mobilisation des 18 000 scolaires .....15
- Le dispositif « Tickets sports » à destination des établissements scolaires (publics et privés) .....16
- Service National Universel (SNU) et JOP .....17
- Service civique « Génération 2024 » .....17

### 4. SÉCURISER LES FESTIVITÉS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ..... 18

- Une mobilisation de tous les services de sécurité et de secours autour du préfet de la Manche.....19



L'année 2024 sera marquée sur le plan sportif, culturel, patrimonial et éducatif par l'accueil des Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août et des Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre à Paris et sur l'ensemble du territoire national.

Les services de la direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Manche et ses partenaires sont mobilisés depuis plusieurs années pour accompagner cet évènement. Le déploiement du label « Génération 2024 » et la « feuille de route territoriale JOP 2024 » sur le temps scolaire mais également sur les temps de loisirs éducatifs ont donné lieu, sur de nombreux territoires, à des animations de qualité au bénéfice des enfants et des jeunes en y associant des structures sportives, des comités départementaux ou encore des collectivités, pour la plupart labellisées « Terre des Jeux ».

Dans le cadre du dispositif « Ma classe aux Jeux », 1 224 élèves auront la chance d'aller assister à des épreuves sportives dans le cadre des Jeux Paralympiques. Pour les enfants et les jeunes qui fréquentent les centres de loisirs impliqués dans « l'Héritage des Jeux », un parcours éducatif sportif spécifique leur est proposé dans le cadre du conventionnement « Plan mercredi ».

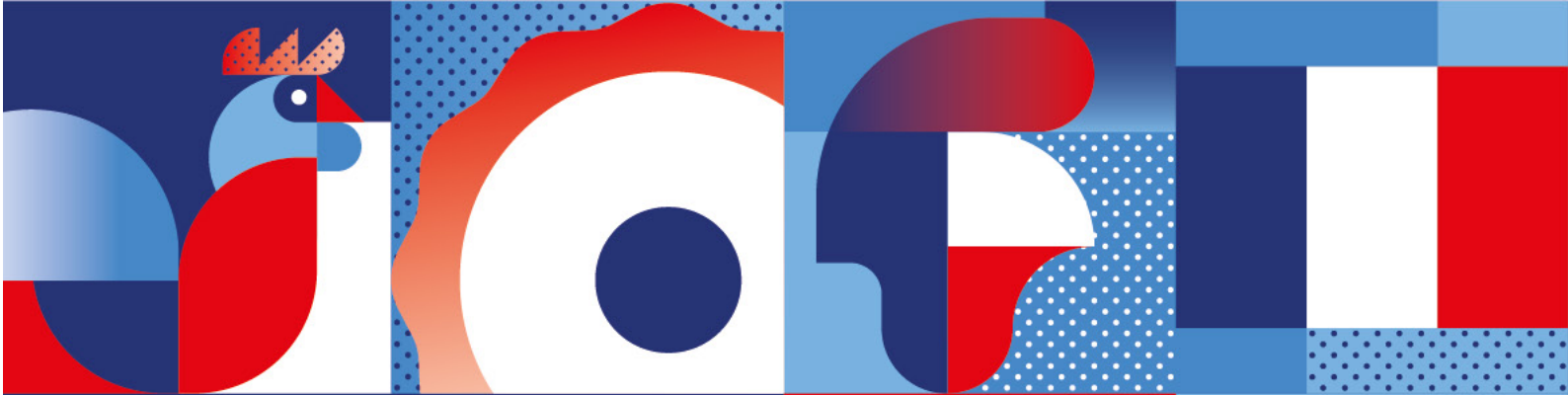
Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris doivent être l'occasion pour les plus jeunes de se rassembler et de partager des moments particulièrement riches autour de la pratique physique et sportive pendant mais également après l'évènement. A cet égard, le Président de la République a décrété la promotion de l'activité physique et sportive comme « Grande Cause Nationale 2024 ».

Ce « flash info spécial JOP du SDJES de la DSDEN 50 » a pour objectif de partager avec vous les actions et les moments forts qui ont structuré cette année olympique avant le passage de la Flamme olympique dans notre département.

**Stéphane VAUTIER**

**Inspecteur d'académie**

**Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche**



1.

# VIVRE LA FÊTE OLYMPIQUE

## • ANIMATION TERRITORIALE JOP : L'ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) DE LA DSDEN 50 SUR LA MISE EN PLACE DE TEMPS FORTS

Dans le cadre de l'animation de la feuille de route territoriale JOP, le service départemental à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de la direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Manche accompagne différents projets depuis la rentrée scolaire 2023 :

- A titre d'exemple, pour lancer l'année olympique sur le département, le SDJES de la DSDEN de la Manche a accompagné financièrement et techniquement la mise en place de l'évènement « Bouge comme moi ! » organisé par Saint-Lô Agglo le mardi 23 janvier 2024 et le mercredi 24 janvier 2024.

Cette manifestation organisée sur deux jours a permis d'accueillir plus de 900 enfants sur le temps scolaire avec la participation des écoles labellisées « Génération 2024 » et les établissements spécialisés, mais également sur le temps périscolaire du mercredi avec la participation des centres de loisirs et des sections sportives de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) du territoire communautaire.

Afin de valoriser le label « Terre de Jeux », cet évènement s'est appuyé sur un travail de co construction partenarial entre la collectivité, le SDJES et l'équipe EPS de la DSDEN, l'USEP, l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL), avec le concours du Comité paralympique et sportif français.

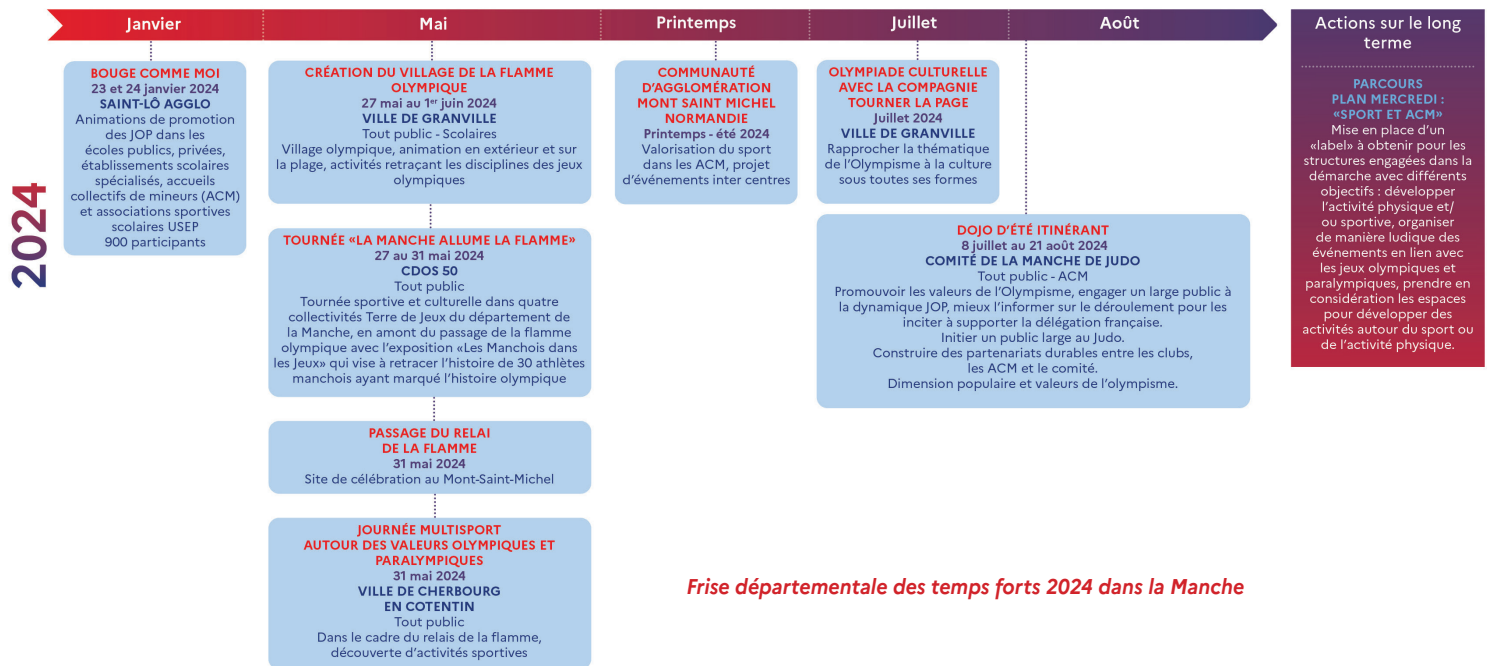
Cette manifestation d'ampleur avait pour objectif de proposer des animations de découverte d'activités sportives paralympiques. Les enfants entre 6 et 10 ans ont pu ainsi s'initier à différentes activités sportives d'abord en tant que « valides », puis avec l'ajout de différentes contraintes physiques, ils ont pu appréhender, par la pratique, ce que sont les différentes formes de handicaps.



Atelier de basket fauteuil lors de l'évènement « Bouge comme Moi » à Saint-Lô Agglo

- Le SDJES de la DSDEN de la Manche poursuit son travail d'accompagnement des collectivités avec une autre collaboration qui concerne la communauté d'agglomération de Mont Saint Michel Normandie (MSMN). Ainsi, le 26 juin 2024 à Saint-Hilaire du Harcouët, tous les accueils collectifs de mineurs du Sud Manche seront invités à participer à l'évènement «Mont Aggl'Olympiade » qui réunira 350 enfants de 6 à 12 ans dans le but de découvrir des pratiques sportives, parasportives et de participer à des temps de sensibilisation adaptés autour de la prévention de la violence sexiste et sexuelle dans le sport.

## • SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT : L'ANIMATION TERRITORIALE JOP



L'appel à projet 2024 en provenance de la Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement et Sport (DRAJES) de Normandie a permis d'apporter un appui financier à 4 projets d'animation territoriale différents. Parmi ces quatre projets soutenus financièrement, deux projets sont en lien direct avec le passage du « Relai de la flamme » dans la Manche.

### Animation autour du passage de la flamme olympique à Cherbourg-en-Cotentin

Le 31 mai 2024, la ville de Cherbourg-en-Cotentin, labellisée «Terre de Jeux», se mobilise pour la découverte de pratiques sportives olympiques auprès du grand public et des scolaires. Cette journée sera organisée sous la forme d'un village olympique avec la mise en place d'ateliers gratuits et des démonstrations, notamment de pratiques des sports urbains. Les éducateurs territoriaux et les associations sportives de la ville seront fortement sollicités.

### Un village olympique avant le passage de la flamme olympique à Granville Terre et Mer

En amont du passage de la Flamme et le jour J, la ville de Granville organisera un village olympique sur le site du centre régional de nautisme granvillais, point final du parcours de la flamme olympique dans la commune. Ce village sera ouvert du lundi 27 mai au samedi 1<sup>er</sup> Juin 2024.

Plusieurs animations se dérouleront avec la mise en place d'ateliers autour de vidéos de l'histoire des Jeux Olympiques, d'ateliers sportifs et para sportifs sur des épreuves de Jeux datant du début XXe siècle. Le village de la flamme sera ouvert gratuitement aux établissements scolaires, associations sportives, structures de jeunesse, structures en charge de personnes en situation de handicap et au grand public sur des temps spécifiques tout au long de la semaine.

## Une exposition des sportifs manchois réalisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche (CDOS)

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Manche sera aux côtés de quatre collectivités du département sur l'organisation de journées « sport et culture » en amont du passage de la Flamme le 31 mai 2024.

La Hague, Barneville Carteret, Coutances et St-Hilaire du Harcouët auront l'occasion de profiter notamment d'une exposition retraçant l'histoire des sportifs de la Manche ayant pris part aux Jeux Olympiques. Cette exposition du CDOS a fait l'objet d'un soutien financier par les services académiques.

## La sensibilisation aux valeurs de l'olympisme par le comité départemental de Judo



Projet organisé par le Comité Départemental de Judo de la Manche et soutenu par le SDJES de la DSDEN de la Manche.

Le comité de la Manche de Judo propose une animation territoriale avec de nombreuses étapes locales du 8 au 20 juillet 2024 et du 13 au 21 août 2024 en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Ce projet vise à initier un large public à l'activité du judo, dont les enfants inscrits dans les accueils collectifs de mineurs du département.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une initiative déjà réalisée à l'été 2023 et qui a remporté un vif succès. Deux grandes thématiques seront abordées lors de cette tournée territoriale : découvrir le judo et ses règles pour supporter la délégation française aux JOP et connaître les valeurs de l'olympisme afin de pouvoir s'identifier aux sportifs qui marqueront ces Jeux de Paris 2024.

## • « PLAN MERCREDI » ET PROMOTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LA PERSPECTIVE DES JOP ET DE LA « GRANDE CAUSE NATIONALE »

### Qu'est-ce que le « Plan Mercredi » ?

Le « Plan Mercredi » est un cadre de confiance et de collaboration partenarial qui vise à encourager et à consolider les projets éducatifs portés par les collectivités.

Il a pour objectif de renforcer la dimension éducative de l'offre de loisirs proposée le mercredi en accueil collectif de mineurs (ACM) au sein des dynamiques des PEDT existantes ou à construire.



### Qu'est-ce que le parcours « Sport et ACM » ?

Dans le cadre de la charte qualité « Plan Mercredi », le SDJES de la DSDEN de la Manche accompagne durant les 3 années de conventionnement les accueils collectifs de mineurs du département afin de leur permettre de diversifier et de valoriser leurs projets d'activités.



Quatre thématiques sous la forme de « parcours éducatifs » ont été proposées à l'ensemble des équipes d'animation ACM tout au long du conventionnement avec un objectif de continuité éducative avec le temps scolaire :

- Pratiques sportives et actions autour de l'organisation des JOP ;
- Pratiques de prévention de santé et actions autour de développement des compétences psycho-sociales (CPS) ;
- Pratiques d'activités culturelles et artistiques ;
- Pratiques d'éducation à l'environnement.

### Qui est mobilisé sur le parcours « Plan mercredi : Sport et ACM » ?

Dans le cadre du conventionnement « Plan Mercredi », environ 20% de accueils collectifs de mineurs du département, localisés majoritairement dans le sud-Manche ont répondu favorablement à la proposition d'accompagnement du SDJES de la DSDEN de la Manche sur le parcours « Sport et ACM ».

Un premier temps de présentation du parcours a été organisé le 12 octobre 2023 en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Un second temps de co construction, sous la forme d'ateliers, s'est déroulé à Saint-Lô le vendredi 26 janvier 2024 pour une appropriation du cahier des charges élaboré par le SDJES de la DSDEN de la Manche et l'USEP 50 visant une démarche de labellisation.

En effet, « Je bouge le mercredi » est un « label » proposé aux équipes d'animation qui veulent inscrire la pratique de l'activité physique au coeur de leur projet pédagogique ACM dans la perspective de « l'Héritage des Jeux ». Ainsi, les ACM concernés sont invités à développer l'activité physique et/ou sportive au sein de leurs structures en s'appuyant sur des ressources locales, à organiser de manière ludique des événements en lien avec les jeux olympiques et paralympiques, à prendre en considération les espaces intérieurs et extérieurs pour pratiquer une ou plusieurs activités physiques et à relever des défis sportifs ludiques.



### Que propose l'équipe du SDJES de la DSDEN de la Manche ?

L'accompagnement de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs fait partie intégrante des missions du SDJES de la DSDEN de la Manche. A cet égard, de nombreuses initiatives sont portées par le service durant toute l'année sous différentes formes. Dans le cadre du parcours « Sport/JOP et ACM » en lien avec le « Plan Mercredi », différents outils sont proposés pour promouvoir l'activité physique et sportive au sein des structures. Par exemple :

**L'USEP est partenaire du SDJES de la DSDEN dans la mise en place d'actions à destination des structures d'accueils collectifs de mineurs.**

- pour permettre de quantifier l'activité physique, le SDJES de la DSDEN de la Manche, en lien avec l'USEP 50 a mis en place un compteur d'activité physique pour que les enfants puissent réfléchir à leur temps de pratique physique sur la journée du mercredi, mais aussi sur tous les autres jours de la semaine ;
- pour faciliter le développement de l'activité physique dans les structures, des malles pédagogiques sont mis à disposition avec du matériel sportif. Différents lieux de stockage de ces ressources sont répartis sur l'ensemble du département ;

- pour enrichir les interventions pédagogiques sur le sujet, la plateforme numérique « continuité pédagogique et compétences psychosociales » créée par le SDJES de la DSDEN de la Manche avec l'atelier Canopé 50 permet d'accéder à des ressources disponibles gratuitement en ligne pour les structures ;
- pour valoriser ces initiatives auprès des familles, le SDJES de la DSDEN de la Manche propose différents outils de communication : logo, dépliant de présentation ;
- pour maintenir le lien avec les structures concernées, des défis sportifs ludiques sont proposés chaque premier mardi du mois par l'équipe du SDJES de la DSDEN de la Manche en partenariat avec l'USEP 50.

## • LES DÉFIS AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DANS LE CADRE DU « PLAN MERCREDI » : EN QUOI CONSISTENT LES DÉFIS DU SDJES DE LA DSDEN ?

### En quoi consistent les défis du SDJES de la DSDEN ?

Depuis le mois de Mars 2023, 20% des accueils collectifs de mineurs de la Manche sont engagés dans le parcours « Sport et ACM » et participent à des défis sportifs ludiques mis en place par le SDJES de la DSDEN 50 en lien avec l'USEP 50. Ces défis sont à réaliser sous la forme de relais par équipes avec un point commun : le nombre 2024. Ainsi, au début de chaque mois, le service propose de décliner « 2024 » en 2024 mètres, 2024 sauts, 2024 lancers, 2024 tirs !

Pour que les enfants puissent s'amuser dans le cadre de cette pratique physique et sportive, un collecteur de flammes est mis à leur disposition pour pouvoir colorier le nombre de fois où l'épreuve est réalisée. Les structures d'accueil sont invitées à créer des histoires autour de l'animation du défi (déguisements, musique, rôle des enfants et des animateurs).



Réalisation du premier défi : « 2024 mètres » par l'accueil collectif de mineurs de Pontorson.

### En quoi consiste le défi du mois de mai 2024 ?



Dans le cadre du défi sportif du mois de mai 2024, les accueils collectifs de mineurs doivent réaliser en collectif « 2024 lancers ».

Les enfants doivent ainsi récupérer des balles de tennis avant de venir s'asseoir sur une chaise et tenter de renverser un maximum de quilles.

Le défi est terminé quand l'équipe a réussi à faire tomber le plus de fois possible 2024 quilles dans un temps déterminé.



## • L'ÉTÉ OLYMPIQUE 2024 AU CŒUR DES DISPOSITIFS « COLOS APPRENANTES » ET « QUARTIERS D'ÉTÉ »

### Les « colos apprenantes 2024 » aux couleurs des Jeux :

Un appel à projet concernant le dispositif « colos apprenantes » a été lancé au printemps sur l'ensemble du territoire, dans le but de favoriser le départ en vacances des enfants durant l'été. Les « colos apprenantes » permettent aux enfants et aux jeunes de découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités et d'acquérir et/ou de consolider leurs compétences et/ou connaissances.

Cet appel à projet cible les jeunes en situation de handicap, les jeunes domiciliés dans les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV) ou les « zones de revitalisation rurale » (ZRR) ainsi que les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500€.

Sont éligibles les porteurs suivants : les associations, les EPCI et les collectivités.

En cette année olympiques, les « colos apprenantes » se mettront aux couleurs des Jeux durant tout l'été. Le SDJES de la DSDEN de Manche mettra à disposition des organisateurs de séjours de vacances des outils numériques pour enrichir les animations prévues sur cette thématique et facilitera les contacts avec les structures sportives volontaires.

Pour devenir organisateur d'un séjour « colo apprenante », la demande de labellisation est à effectuer sur :

<https://openagenda.com/fr/colosapprenantes>

### « Quartiers d'été » et Jeux Olympiques et Paralympiques :

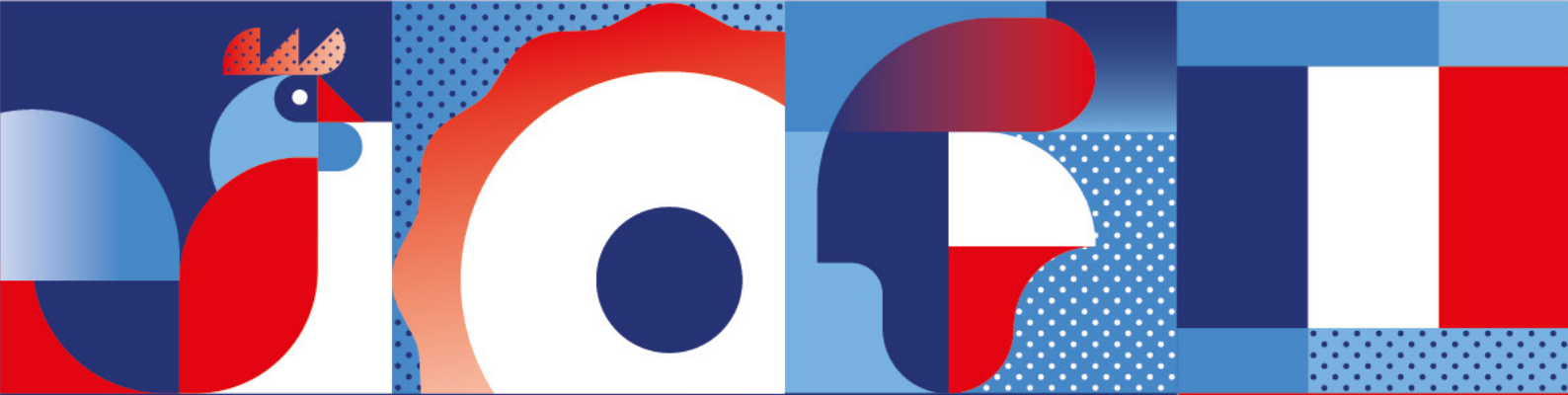
Le dispositif « Quartier d'été » vise à soutenir les initiatives pour proposer, durant la période estivale, une offre d'activités variées aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cet appel à projet concerne les associations et les collectivités.

Dans la Manche, cela concerne quatre contrats de ville : Saint-Lô, Cherbourg, Coutances et Avranches.

Sont privilégiées les actions qui s'inscrivent dans les priorités transversales suivantes :

- Favoriser les activités intergénérationnelles et familiales ;
- Promouvoir les valeurs de la République et la citoyenneté ;
- Prévoir la mixité systématique des publics et la promotion de l'égalité femmes/hommes, notamment par la définition des modalités spécifiques de mobilisation des publics féminins ;
- Sensibiliser aux enjeux liés à la transition écologique ;
- Favoriser les rencontres et activités inter-quartiers.

Une attention particulière est portée aux actions à destination des 12-25 ans et aux actions favorisant la pratique du sport notamment dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



2.

**VIVRE LES JEUX  
OLYMPIQUES ET  
PARTICIPER**

## • LA BILLETTERIE POPULAIRE DE L'ETAT : IDENTIFICATION DES CIBLES



La billetterie populaire « Tous aux Jeux » est un autre levier de la stratégie de mobilisation des territoires. Cette billetterie est à destination de plusieurs catégories de publics. Dans le cadre de cette campagne nationale, le centre d'animation socio-culturel « Les Unelles » de Coutances a reçu 78 places au titre de l'appel à projet « jeunesse défavorisée » suite à l'appel à projet diffusé par les services de l'Etat.

Les bénévoles du mouvement sportif ont également la possibilité d'assister aux JOP. A ce titre, 63 clubs issus de 9 disciplines sportives différentes ont pu bénéficier de places pour les Jeux Olympiques et 21 pour les Jeux Paralympiques.

Deux collectivités manchoises ont également fait l'acquisition de billets pour les JOP : l'établissement public du Mont-Saint-Michel (75 places pour les Jeux Olympiques) et la Ville de Cherbourg en Cotentin (51 places pour les Jeux Olympiques et 51 places pour les Jeux Paralympiques).

Enfin, suite à une inscription individuelle, 68 jeunes volontaires en service civique ont pu bénéficier de places pour les JO.

## • « MA CLASSE AU JEUX » : ÉTAT DES LIEUX DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MOBILISÉS



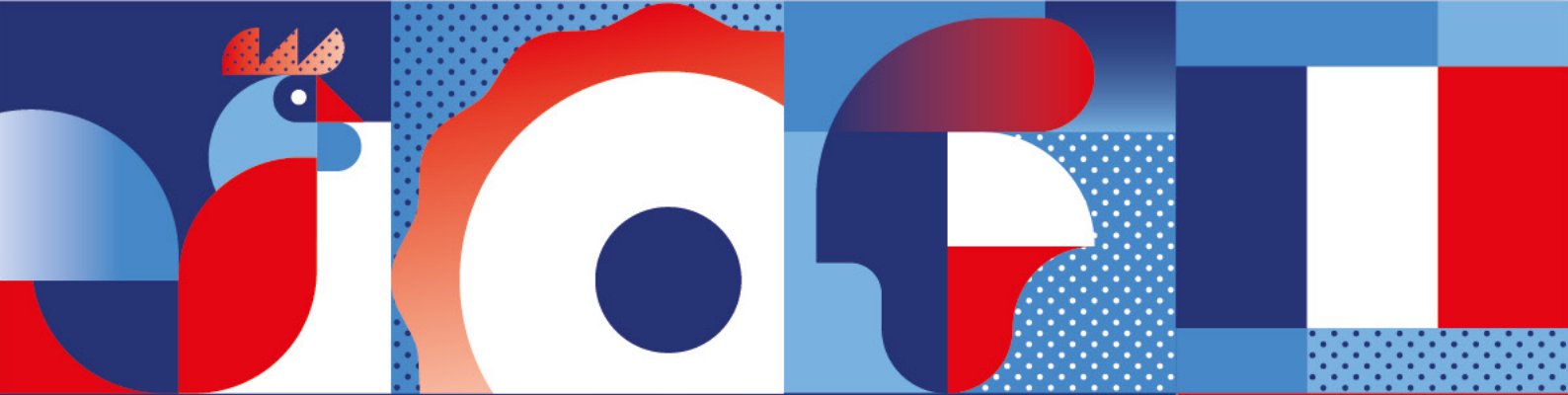
Dans le cadre du programme de billetterie populaire, 192 400 billets sont réservés aux écoles et aux établissements scolaires du premier et du second degré afin d'assister à des épreuves des Jeux Paralympiques du 2 au 6 septembre 2024. Les écoles et les établissements ont eu la possibilité de candidater et les lauréats vont bénéficier d'un ou plusieurs lots de billets correspondant à un groupe de 30 élèves et 4 adultes accompagnateurs.

Dans la Manche, 25 écoles et établissements du second degré ont été retenus pour bénéficier de places pour les Jeux Paralympiques répartis en 41 classes pour un total de 1 224 élèves résidant dans 16 communes différentes du département.

## • DISTRIBUTION NATIONALE D'UNE PIÈCE DE COLLECTION DE 2 € À DESTINATION DES ÉLÈVES

A l'échelle nationale, près de 4 millions d'élèves scolarisés du CP au CM2, ont reçu ou vont recevoir d'ici la fin de l'année scolaire une pièce de collection de 2 euros de la Monnaie de Paris dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette pièce est intégrée à un livret pédagogique « Au cœur des Jeux » pour que les élèves du primaire puissent être sensibilisés à l'évènement historique que sont les Jeux Olympiques en France. Ce livret a pour but de créer un temps d'échanges entre les élèves et leurs professeurs sur l'histoire des Jeux Olympiques.

Cette opération de communication est aussi un moyen de garder une trace de cet évènement inédit et un souvenir commun.



3.

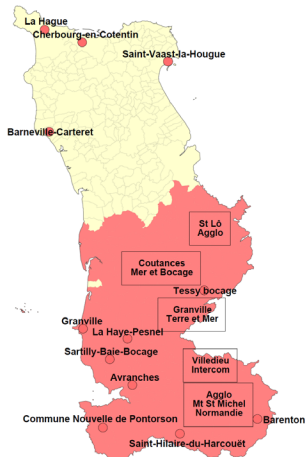
**VIVRE LES VALEURS  
DE L'OLYMPISME**

• LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES LABELLIÉES « TERRE DE JEUX 2024 »



Département régional académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et au sport

Localisation des labels terre de jeux  
Manche  
(février 2024 : promotion 66)



« Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les territoires : communes, EPCI, département ou encore région. Il valorise les territoires qui souhaitent impulser davantage de pratique sportive dans le quotidien de leurs administrés et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Ce label met en avant trois piliers :

- La célébration : pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux ;
- L'engagement : pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux ;

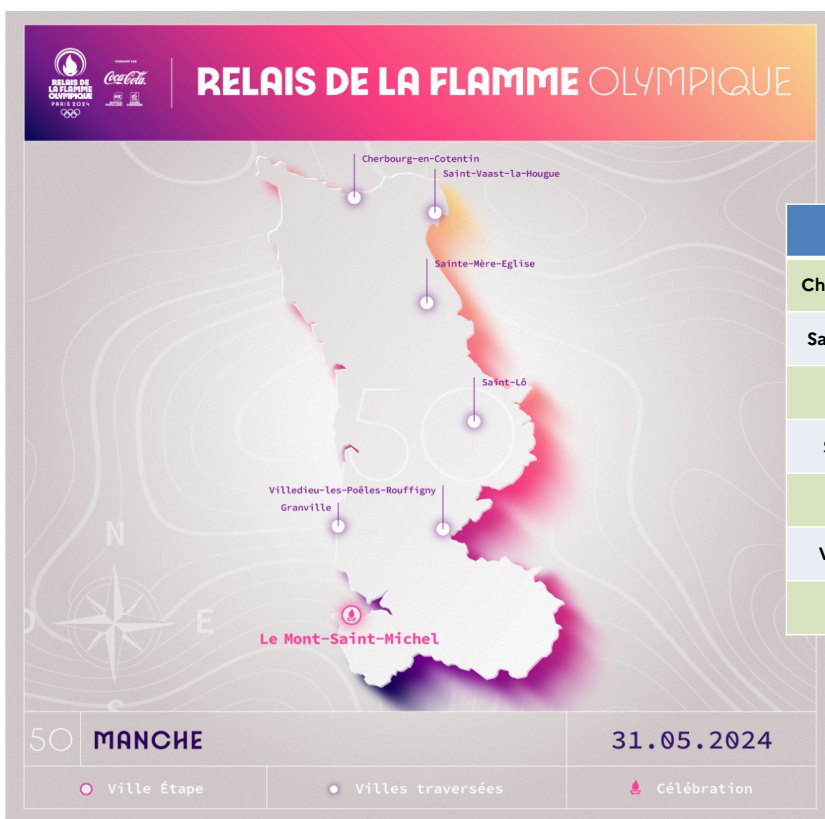
- L'Héritage : pour changer de façon durable le quotidien des Français grâce aux sports.

Dans le département de la Manche, 18 collectivités sont labellisées « Terre de Jeux 2024 »

agglo / com com	
Nombre de dossiers	78 (dont 5 Comcom)
Calvados	26 (dont 3 comcom)
Eure	17 (dont 5 comcom)
Manche	11 (dont 2 comcom)
Orne	88 (dont 7 comcom)
Seine-Maritime	200 (dont 22 comcom)
Total général	

Carte Cartographie : DRAJES Normandie - POP - février 2024  
Source : DRAJES Normandie-Rôle développement des pratiques sportives - Métiers du sport et de l'animation  
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

• LE RELAIS DE LA FLAMME ET LA MOBILISATION DES 18 000 SCOLAIRES



Etape	Convoi	Horaires
Cherbourg-en Cotentin	Engagement	8h30 – 9h15
Saint-Vaast-la-Hougue	Agile	9h50-10h10
Saint-Lô	Engagement	11h20-12h05
Sainte-Mère-Église	Agile	12h20-12h40
Granville	Engagement	15h05-16h
Villedieu-les-Poêles	Agile	16h10-16h30
Mont-St-Michel	Engagement	18h20-19h30

50 MANCHE 31.05.2024

○ Ville Étape ● Villes traversées 🏆 Célébration

Le passage de la flamme olympique le 31 mai prochain dans différentes villes du département sera l'occasion d'offrir un moment populaire particulièrement festif pour célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec des animations grand public en lien avec les acteurs locaux.

Lors de cette journée exceptionnelle, **plus de 18 000 élèves** du primaire au lycée seront mobilisés sur le parcours du relais de la flamme jusqu'au site de célébration du Mont-Saint-Michel.

### • LA LABELLISATION « GÉNÉRATION 2024 »

Le label « Génération 2024 » vise à développer les passerelles entre le milieu scolaire et le mouvement sportif. Être labellisé « Génération 2024 » c'est permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de vivre l'aventure olympique et paralympique et s'engager à proposer davantage de pratique sportive dans le quotidien des jeunes.

Ce label est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des JOP, le Ministère de l'agriculture et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans le département de la Manche, ce sont 71 établissements scolaires qui ont pu bénéficier du label «Génération 2024». Dans le cadre de ce label attribué dès 2020, les élèves ont pu être sensibilisés sur l'histoire et les valeurs des JOP.

### • LE DISPOSITIF « TICKETS SPORTS » À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PUBLICS ET PRIVÉS)

Le dispositif « ticket sport génération 2024 » consiste à financer un cycle de découverte d'activité sportive sur le temps scolaire au sein d'un établissement scolaire (public ou privé) en lien avec un club sportif local de manière à susciter des envies de pratiques.

24 unités de « Tickets sport » ont été distribuées sur l'année scolaire 2023- 2024 avec la mise en place de cycles de six séances sportives à destination des élèves issus des écoles maternelles, élémentaires et primaires du département.



*Cycle de golf dans le cadre des tickets sports à l'école Jules Ferry de Granville.*

Le SDJES de la DSDEN 50 a mis en place un partenariat avec l'UGSEL 50 et l'USEP 50 pour la coordination et la gestion financière des cycles de pratique sportive.

Dans le département, ce sont 600 élèves des établissements publics et privés qui ont pu bénéficier du dispositif « Tickets sports » depuis sa mise en place.



## • SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) ET JOP

Les jeunes volontaires du SNU se mobilisent autour des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans la Manche, les jeunes volontaires du SNU ont l'occasion de vivre une journée de sensibilisation aux pratiques parasportives et aux valeurs de l'Olympisme lors des séjours de cohésion.



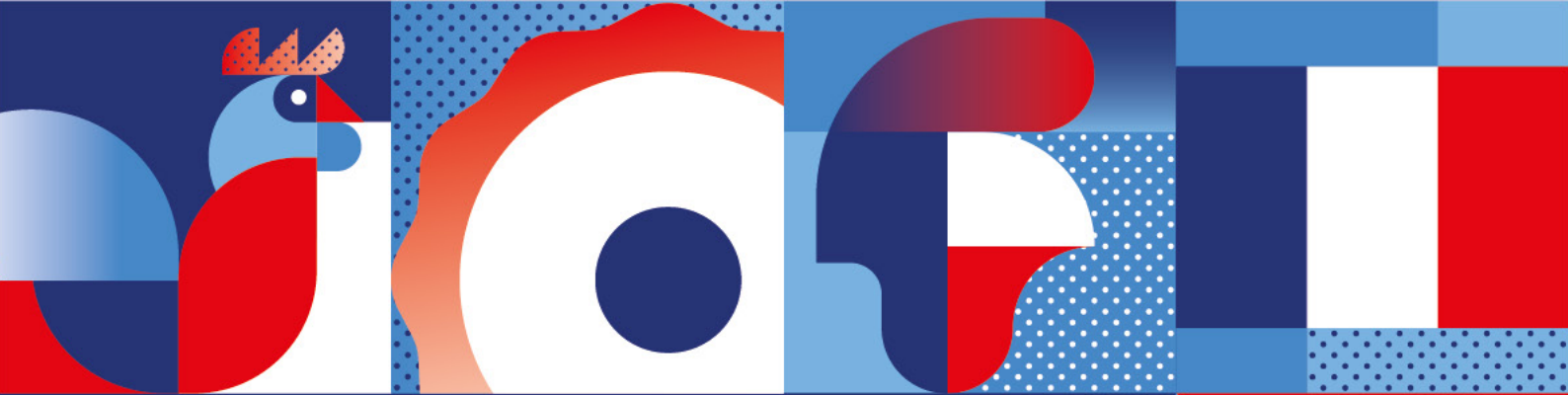
*Journée Olympiques et Paralympiques organisée dans la Manche dans le cadre d'un séjour SNU*

Ces séjours de cohésion sont aussi l'occasion pour les jeunes de bénéficier d'interventions de sportifs du département pour évoquer auprès d'eux leurs parcours et leurs engagements sportifs et de pratiquer une activité sportive régulière tout au long du séjour.

## • SERVICE CIVIQUE « GÉNÉRATION 2024 »

Les missions « Génération 2024 » ont pour objectif de renforcer l'engagement citoyen, dans le domaine du sport et plus largement en faveur de « l'Héritage des Jeux » :

- Dans les associations sportives et clubs sportifs, les volontaires peuvent agir en faveur du développement durable, participer à la promotion des activités physiques pour les publics éloignés ou encore participer aux projets en lien avec le « savoir nager » et le « savoir rouler à vélo ».
- Dans les collectivités territoriales notamment les collectivités « Terre de Jeux 2024 », les volontaires peuvent, entre autres, participer à la promotion du sport pour tous et des valeurs olympiques et paralympiques.
- Dans les écoles et établissements scolaires, en soutien des équipes éducatives, les volontaires peuvent contribuer au déploiement du label « Génération 2024 » ou accompagner la mise en place des « 30 minutes d'activités physiques quotidienne- APQ ».



4.

# SÉCURISER LES FESTIVITÉS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

## • UNE MOBILISATION DE TOUS LES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS AUTOUR DU PRÉFET DE LA MANCHE



Le préfet de la Manche, Xavier Brunetière, a réuni autour de lui vendredi 17 mai l'ensemble des forces de sécurité et de secours ainsi que les représentants des collectivités concernées par la Traversée de la flamme olympique le 31 mai 2024. A cette occasion, le préfet a mis en exergue la mobilisation et l'engagement des services de l'Etat pour faire de cet événement une fête populaire réussie et sécurisée. Pas moins de 1000 personnes seront mobilisées pour assurer la sécurité des spectateurs et la protection des participants avec une attention particulière portée au site du Mont Saint-Michel qui concentrera un effectif de sécurité et de secours exceptionnel de 600 personnes.

Tout au long de la traversée de la flamme, plus de 600 militaires sécuriseront les abords du parcours. Sur les communes de Cherbourg, Granville et Saint-Lô, 450 effectifs de police veilleront à la sécurisation des festivités prévues de longue date, et plus spécifiquement des 18 000 scolaires qui viendront célébrer le passage de la flamme olympique.

Tout au long de l'année, les services de la préfecture ont accompagné chacune des collectivités de manière personnalisée dans l'élaboration de leurs plans de sécurisation de l'évènement en lien avec l'organisateur Paris 2024.

Pour permettre l'allumage du chaudron olympique à 20h au Mont Saint-Michel, le préfet compte s'appuyer sur l'expérience du Tour de France de 2016 et une demi-heure avant et après le passage des relayeurs, les routes seront fermées à la circulation de manière à faciliter l'engouement populaire. Pour cet évènement exceptionnel, le préfet compte sur la responsabilité de chacun pour faire de ce jour du 31 mai 2024 un moment particulier dans l'histoire des jeux olympiques mondiaux.

